

LA MASCARADE

ABONNEMENTS

LYON
Un an. . . 8 fr.
Six mois. 4 fr.

LES ANNONCES
Se traitent de gré à gré.



JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS
Un an. . . 10 fr.
Six mois. 5 fr.

ÉTRANGER
Un an. . . 12 fr.

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser à l'imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

BONIMENT



— Avez-vous bien compris la dernière lettre de l'empereur à M. Emile Ollivier ?
— Non, n'est-ce pas ?
— Ni moi non plus.

Si jamais la clarté du style et la franchise de la pensée disparaissent de la terre, on ne les retrouvera pas dans la correspondance de Napoléon III.

Neuf fois sur dix, en effet, les épitres de ce souverain ami des lettres, affectent des formes de rébus ou de casse-têtes chinois qui doivent donner bien du mal aux gens chargés de les déchiffrer.

C'est à se demander, si nouveau Sphinx, l'empereur ne s'amuse pas à proposer des énigmes aux gens de son entourage, ministres ou députés, en se disant : — S'ils ne devinent pas, je les dévore !

Rappelez-vous la lettre à M. de Mackau qui fit dans le temps son petit tapage. — « Je ne veux pas, écrivait l'auguste épistolier, je ne veux pas de sacrifices de personnes. »

Pour peu que le baron de Mackau eût été malin, il aurait tout de suite saisi : — « Je ne veux pas de sacrifices de personnes, » donc dans quatre-vingt-dix jours, six mois au plus, Rouher ne sera

plus ministre, Forcade non plus, Magne pas davantage, et M. Haussmann filera sur Nice.

Et alors pour prix de sa sagacité, M. de Mackau serait devenu peut-être une Excellence, tout comme M. Maurice Richard dit l'homme-mollets. Mais point, l'innocent baron a pris la chose au pied de la lettre, et il est resté député officiel comme devant.

Ceci pour expliquer la difficulté de découvrir le sens exact des épitres impériales qui menacent de faire une concurrence sérieuse aux hiéroglyphes égyptiens ou aux inscriptions tumulaires, que M. Allmer explique avec une si remarquable lucidité dans les colonnes du *Salut Public*.

C'est pourquoi après avoir relu une douzaine de fois le message adressé par l'empereur au garde des sceaux, touchant le Sénat, sommes nous revenus à peu près bredouille, sans avoir pu dégager complètement l'idée napoléonienne des brouillards qui l'entourent.

Comme le dindon de la fable, nous apercevons bien quelque chose, mais nous ne distinguons pas très bien.

Il n'y a guère dans cette lettre de cinquante lignes, qu'un petit membre de phrase, le plus significatif selon nous, — dont nous croyons avoir saisi le sens, — le voilà :

« ... Il importe d'appeler le Sénat, ce grand corps qui renferme tant de lumières, »

les voleurs.

— En effet, vous êtes si léger qu'on pourrait vous enlever : c'est bien, allez vous asseoir, ou du moins vous remettre à cheval.

— Prévenu Napoléon I^{er} ?

— Voilà !

— Vous connaissez M. de Nieuwerkerke ?

— Comment donc ! il est au mieux avec une de mes nièces.

— Comment alors, a-t-il eu assez peu de cœur pour faire une si mauvaise statue de l'oncle de la princesse Mathilde ?

— Si mauvaise, vous êtes sévère ! Je me trouve au contraire fort ressemblant. Mon petit chapeau, ma redingote grise, rien n'y manque.

— Oui, on vous a costumé plus exactement que votre compère Louis XIV, mais vous êtes planté sur votre monture, raide comme un piquet.

— Vous savez, je ne montais pas très-élégamment à cheval.

— Ça se voit. — Votre cheval, du reste, est déplorable.

— Vous trouvez ? — Comme je regarde la Croix-Rousse, il m'est difficile de juger moi-même.

— Je comprends : eh bien, votre coursier immobile sur ses quatre sabots, avec sa queue en l'air et ses oreilles dressées, ressemble exactement à ces chevaux de bois qu'on vend dans les bazars.

— Evidemment : cette pose est ridicule ; Nieuwerkerke aurait dû consulter Fleury.

— Ah ! vous le connaissez ?

— Comment donc ! il est au mieux avec un de mes neveux.

— Enfin, dernier détail. Au lieu de vous monter sur un piédestal, on a eu tort de vous placer sur un pâté froid.

— Prévenu Jean Cleberg ?

— Meinherr ?

— Vous avez l'air maussade dans votre grotte.

— Baissez-vous que che m'amuse ?

— Bah ! depuis qu'on vous a mis une grille pour vous préserver des... irrévérences des passants, vous

à prêter au régime nouveau un concours plus efficace. »

Pour tout homme autre que M. de Mackau, évidemment ces deux lignes doivent se traduire ainsi :

« Il importe que le Sénat, cet hospice des *Quinze-Vingts* de la politique, soit appelé à un rôle tellement effacé, qu'il ne puisse plus entraver les mouvements du Corps-Législatif. »

Telle est incontestablement la pensée intime de l'empereur déguisée sous les artifices d'un style insidieux, — car on ne fera accroire à personne que Napoléon III ait voulu parler sérieusement en disant : — « Le sénat, ce grand corps qui renferme tant de lumières ! »

Mieux que n'importe qui, l'empereur sait bien le contraire, puisque c'est lui qui nomme les sénateurs.

Certes, nous ne tenons pas à leur dire des choses désagréables à ces messieurs ; leur grand âge inspire le respect et leur faiblesse repousse toute idée d'agression, — mais vraiment avec les meilleures intentions, la meilleure volonté du monde, il est impossible de rencontrer parmi eux d'autres personnages que des députés fourbus, des ministres hors d'usage et des généraux dont on a fendu l'oreille.

Le Sénat renfermer des lumières ! ce sont des propos qu'on peut tenir entre hommes, au dessert, mais ça ne se dit jamais de sang froid.

Nous ne pouvons donc que féliciter

n'avez pas à vous plaindre.

— Che ne me blâmes pas de ça, mais ch'ai un audre ennui.

— Vraiment !

— Fus foyez cette bourse ?

— Parbleu ! depuis le temps que vous la tenez à la main.

— Eh bien, elle est bleine de bièces ti pape, foilà ce qui m'affliche.

— Alors allez faire queue à la banque.

— Oh néin ! on me remarquerait.

— Prévenu Jacquard ?

— Qu'y a-t-il pour votre service ?

— Quel est le tailleur qui a pu vous couper une redingote comme ça ?

— L'illustre Foyatier.

— L'auteur de Spartacus ?

— Précisément : après avoir fait un homme qui brise les chaînes, il a voulu faire un homme qui raccommode les trames.

— Et il vous a habillé d'une drôle façon. — Du reste que faites-vous là sur la place Sathonay ?

— Je n'en sais trop rien. — Je regarde passer les gens qui vont se marier à la mairie du premier arrondissement.

— Allons, espérons qu'on vous fera un autre paletot et qu'on vous transportera à la Croix-Rousse. Quand on a dépensé soixante mille francs pour la statue Vaisse, c'est bien la moindre des choses qu'on vous paie le chemin de fer de la Croix-Rousse.

Si vous avez pour vous, Notre-Dame de Fourvières, le dogme de l'immaculée Conception, sans contredit votre statue n'est pas une conception immaculée de M. Fabisch. — Oh non !

— Que faites-vous là, duc d'Albuféra ?

— J'attends l'omnibus de Perrache.

— Pour aller ?

— Sur la place Suchet, parbleu !

— Prévenu Vaisse, prévenu Vaisse ! allons, ar-

l'empereur de l'excellente idée qu'il a eue, de mettre le Sénat dans l'impossibilité de nuire, — seulement la difficulté est de trouver pour lui des occupations suffisamment inoffensives, — attendu qu'on ne peut pas admettre que des gens qui ont trente mille francs d'appointements, demeurent sans rien faire.

Voilà le malaisé, voilà le point que n'a pas résolu la lettre impériale, qui laisse ce soin à Emile Ollivier.

Nous ne nous dissimulons pas le côté ardu de cette mission ; aussi, désireux de venir en aide au gouvernement dans la mesure de nos forces, — nous faisons-nous un véritable plaisir de lui signaler quelques fonctions qui pourraient être substituées sans inconvénient aux prérogatives actuelles du Sénat. Par exemple :

La conservation du musée des antiquités ;

Le règlement des rapports entre les chambellans et autres gens de service de la maison de l'empereur ;

L'administration supérieure de tous les corps de ballet ;

La haute surveillance sur le graissage des roues dans les compagnies de chemins de fer.

Voilà, sauf erreur ou omission, quelques occupations utiles et peu fatigantes auxquelles on pourrait appliquer les lumières des sénateurs, — en y ajoutant la

rivez donc !

— Ouf ! me voilà.

— Et dans un joli état. — Vous êtes propre. — Oh avez-vous pris toute cette poussière ?

— Parbleu ! j'étais couché sous des sacs de plâtre ; j'aurais bien voulu vous y voir.

— De lourdes charges pèsent sur vous, prévenu Vaisse...

— D'abord les sacs de plâtre.

— Nous ne sommes pas ici pour plaisanter. — Quelle est votre profession ?

— Statue errante.

— Vos moyens d'existence ?

— Je n'en ai point, vous le savez bien ; je suis mort si pauvre !

— Votre domicile ?

— Les entrepôts publics : tantôt à Vaise, tantôt à Perrache. Depuis quelques mois je demeure à Vaise, sous des sacs de plâtre, comme je vous le disais en commençant. Prochainement j'espère déménager, et si je pouvais avoir des voisins moins salissants, des ballots de laine, par exemple, ou de crin, ça m'est indifférent...

— Vous seriez plus présentable ?

— Justement.

— Pourquoi n'allez-vous pas demeurer sur la place de l'Impératrice, où tout est prêt pour vous recevoir ?

— Jamais !

— Jamais ? Pourtant les Lyonnais qui vous ont tant aimés, seraient enchantés de vous contempler. Votre bronze leur a coûté soixante mille francs, et ils ont de bonnes raisons pour que votre vue leur soit chère.

— Je ne dis pas ; mais jamais, encore un coup, vous ne me verrez là-bas.

— Auriez-vous honte de vous montrer ?

— Honte, moi ! pour qui me prenez-vous ? Ecoutez, je vais vous dire le fin mot.

— Voyons ?

— Décidément le monument de Desjardins est trop laid !

— Lui aussi !!!

à suivre.

L. LECLAIR.

FEUILLETON DE LA MASCARADE

Guide de poche à travers Lyon

L'USAGE DE NOTRE NOUVEAU PRÉFET.

Statues.

— Prévenu Louis XIV, entrez.
— Présent, mon président.
— Qui vous a coulé et mis en bronze ?
— Lemot, le fameux sculpteur.

— Pourquoi êtes-vous habillé en guerrier romain ?

— Je ne sais pas, mon président, mais vous remarquerez que j'ai un bien beau cheval.

— De plus, vous ne ressemblez en aucune façon à votre modèle.

— Je ne dis pas, mais regardez mon cheval ; quelle fière allure, quelle pose majestueuse !

— Ne comprenez-vous pas que votre figure aussi bien que votre accoutrement romain n'ont pas le sens commun ?

— Sans doute, mon président, mais avec un cheval comme le mien !

— C'est entendu, votre cheval est très-beau. Quant à vous, vous n'êtes qu'une caricature ridicule.

— Aussi le peuple qui n'est pas bête, incertain s'il a devant lui Scipion ou Caracalla, ne vous appelle-t-il et ne vous appellera-t-il jamais que le cheval de bronze.

— Et il a raison, car vraiment mon cheval est... Une œuvre de maître, j'en conviens. — Seulement votre amour-propre doit souffrir de la supériorité de cet animal.

— Le cheval est le plus noble des animaux et... A propos, à quoi sert le factionnaire qui passe les jours et les nuits contre la grille de votre piédestal ?

— Je n'ai jamais pu le découvrir, mon président : c'est probablement pour me défendre contre

charge de faire tapisserie dans les fêtes officielles, en compagnie des douchières qui retirées de la valse à deux temps, garnissent les cloisons et les encoignures de fenêtres.

De cette façon, avec une forte rognure sur les appointements de ces messieurs, car trente mille francs c'est décidément trop cher pour une besogne aussi peu malaisée, — de cette façon, on atteindrait, croyons-nous, le but que s'est proposé l'empereur dans sa lettre du 22 mars.

Et ce serait pour nous un véritable plaisir d'y avoir contribué, car si peu que nous ayons coutume de prêter notre concours au gouvernement, nous n'hésitons jamais, quand il s'agit de réformes véritablement utiles.

Il en a bien la preuve aujourd'hui.

Jacques BARBIER.

Procès Pierre Bonaparte

Halte-là s'il vous plaît, messieurs de la Haute-Cour!

Halte-là, monsieur le Procureur Général!

Halte-là, messieurs les avocats!

Halte-là, messieurs les jurés!

Vous faites tous fausse route!

Nous arrivons, nous arrivons un peu tard pour prévenir une catastrophe, mais peut-être en sera-t-il encore temps.

Jusqu'à ce jour, les uns et les autres, vous avez cru le prince Pierre Bonaparte inculpé de meurtre volontaire sur la personne de Victor Noir.

Pas du tout, pas du tout, ce n'est pas cela! Lisez le *Grand Officiel* du 22 mars, le *Grand Officiel* de l'Empire Français, le seul journal qui ne peut se tromper, ni nous tromper, et vous verrez à la fin de l'acte d'accusation de Pierre Bonaparte:

« Crime prévu par l'article 275 du Code Pénal. »

Or, cet article 275, le voici :

Dans les lieux où il n'existe point encore de tels établissements, les mendiants d'habitude, valides, seront punis d'un à trois mois d'emprisonnement.

S'ils ont été arrêtés hors du canton de leur résidence, ils seront punis d'un emprisonnement de six mois à deux ans!

Comprenez-vous maintenant l'épouvantable erreur judiciaire qui se prépare à Tours?

Il ne s'agit point de meurtre, le *Journal Officiel* l'a dit:

Article 275. — *Les mendiants d'habitude, valides, etc.*

Halte-là, messieurs de la Haute-Cour!

LESURQUES.

BONNES NOUVELLES



Dans les régions officielles, on n'est pas du tout satisfait du dernier remaniement sous-préfectoral, manigancé par l'ancien préfet à poigne, directeur du personnel au ministère de l'intérieur.

C'est bien fait : pourquoi le cabinet s'est-il revêtu des *Auribeau* du pouvoir personnel?

— Aux Tuileries, on a suspendu provisoirement les soirées-concerts, à cause du procès du cousin.

En fait de voix, on se contente pour le moment d'écouter la voix du sang.

— On annonce comme certaines trois démissions ou révocations : celles du maréchal Mac-Mahon et de MM. de Vougy et Tasche-reau.

Le maréchal rentre en France, le directeur des télégraphes reçoit sa pile, et si le préposé aux volumes de la bibliothèque impériale quitte son emploi, l'on s'en délivre.

— Il paraît que M. Daru se dispensera d'envoyer un ambassadeur extraordinaire pour suivre les discussions du Concile.

M. De Banneville a fait remarquer au ministre des affaires étrangères que beaucoup de canons de l'église étaient des pièces de faible portée.

MAUVAISES NOUVELLES



L'empereur continue comme ci-devant son petit commerce épistolaire : le voilà qui écrit des lettres à M. Ollivier comme autrefois à l'illustre Rouher.

On voit bien qu'aujourd'hui le garde des sceaux est dans les petits papiers de son souverain.

— Des troupes ont été envoyées au Creuzot, la grève ayant recommencé. On accuse toujours le même meneur.

L'ordre n'avait donc pas été bien *Assy*?

— L'ex-ministre de l'instruction publique, l'homme au prestige, a répondu au discours de Jules Simon en faveur de l'abolition de la peine de mort.

Quoi d'étonnant ; dans *Bourbeau*, n'y a-t'il pas déjà un *r* de *bourreau*?

— M. Vendre, l'arcadien, s'est, dans la même séance, chaleureusement déclaré dans le même sens que Jules Simon.

A présent tous les gens qui craignent de perdre leur tête, vont se faire un dieu de leur *Vendre*.

FAUSSES NOUVELLES



Sous peu, on va supprimer tous les traitements des pères conscrits.

Napoléon III ayant appelé le Sénat un « grand corps plein de lumières, » il est dès lors inutile d'éclairer ces lampions de 30,000 francs par an.

— Nos correspondants nous assurent que M. Piétri, n'ayant pu mettre la main sur son petit complot, et ne voulant pas survivre à son déshonneur, s'est brûlé la cervelle.

Un préfet de police ne pouvait manquer de faire *mouche* à tout coup.

— Le cabinet du 2 janvier a l'intention de déclarer que si ses membres ne sont pas d'accord sur tous les points, ils s'entendent parfaitement sur les casse-têtes Piétri.

Ce sont paraît-il les *poings* essentiels de leur gouvernement.

COURSES ÉLECTORALES

des 10 et 11 avril.



Les trois candidats sérieux engagés pour courir le grand prix de la troisième circonscription du Rhône sont décidément : MM. Lucien Mangini, Alphonse Gent d'Avignon et Louis Andrieux de Lyon.

Tous les autres ont déclaré forfait ou ne sont pas cotés.

M. Lucien Mangini entrepreneur du chemin de fer des Dombes et conseiller général de St-Symphorien-sur-Coise, a lancé déjà sa profession de foi dont il a bien voulu nous adresser deux exemplaires.

Dans cette profession de foi que nous jugeons inutile de reproduire, puisqu'elle a été publiée déjà par tous nos confrères, — dans cette profession de foi, M. Lucien Mangini arbore les couleurs conservatrices et libérales :

« Malheur à nous, dit-il, si nous cherchons le progrès dans des révolutions nouvelles ! »

« Le travail, la liberté, le respect des lois, avec le maintien du gouvernement établi », — voilà sa devise.

M. Lucien Mangini sera donc, non pas le can-

didat officiel, — il n'y a en plus, vous savez bien qu'il n'y en a plus, Emile Ollivier l'a dit, on peut le croire, — mais le candidat ministériel, le candidat agréable.

Ce n'est pas là une recommandation bien précieuse, attendu que le ministère Ollivier ne constitue pas l'idéal du gouvernement, oh non !

Mais il y a plus, — avec une sincérité et une modestie que nous ne saurions trop louer, d'autant plus qu'elles sont rares chez les candidats, M. Mangini (Lucien) avoue qu'il est peu au courant des choses politiques et qu'il possède encore moins l'art de la parole ; lisez :

Un gouvernement parlementaire s'éclaire par la discussion ; or, la discussion a des formes qui exigent non seulement la connaissance des choses, mais encore l'art de les dire et de les rendre saisissantes. Dans la carrière que j'ai remplie, utile peut-être, mais certainement modeste, ai-je pu acquérir cette qualité ? Ma bonne volonté sera-t-elle suffisante pour remplacer le talent ?

Evidemment non, la bonne volonté n'est pas suffisante pour remplacer le talent et les connaissances spéciales ; nous allons le montrer à l'instant même.

M. Lucien Mangini est entrepreneur de chemin de fer ; supposez qu'un jeune homme se présente dans son cabinet et lui dise : — « Monsieur, je viens me proposer à vous comme chauffeur de locomotive. Je n'ai aucune des connaissances nécessaires pour ce métier, puisque je n'ai jamais exercé d'autre profession que celle de garçon épicer, mais je suis pétri de bonne volonté : ce-la remplacera. »

Immédiatement, n'est-ce pas, M. Mangini renverrait à ses figues et à ses pruneaux ce jeune présomptueux qui, malgré toute sa bonne volonté ferait dérailler le train des Dombes au premier kilomètre.

Pour tout homme raisonnable, cet exemple est concluant.

Puisque M. Mangini a la louable franchise d'avouer son insuffisance, qu'il ne se jette pas dans la politique, qu'il reste à ses entreprises où il réussit, du reste, parfaitement bien, et qu'il ne vienne pas encombrer le Corps législatif d'une nouvelle incapacité : — ce n'est pas ce qui manque au Palais-Bourbon.

Aussi lorsque les amis de sa candidature disent à M. Mangini :

Faites nombre seulement, avec ceux qui ont les mêmes principes que vous, développez ces principes. SUIVANT VOTRE COEUR (!) quand vous le pourrez et comme vous le pourrez, cela nous suffira ;

Et que M. Mangini demande aux électeurs : — Est-ce assez, messieurs ?

Nous n'hésitons pas à répondre : — Non, certes, ce n'est pas assez.

Le cœur est une bonne chose, mais en politique l'intelligence vaut mieux.

M. Alphonse Gent, lui, est sans contredit un républicain convaincu. Sa principale recommandation est d'avoir été déporté non pas en 51, mais en 49, à l'époque où :

Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte Et que du président, déjà par maint endroit, Le front de l'empereur brisait le claque étroit.

Mais M. Gent est d'Avignon. Il n'a jamais mis les pieds à Tarare, à Neuville ou à l'Arbresle. Par conséquent, il ne connaît pas le premier mot des besoins et des intérêts spéciaux de cette circonscription.

En outre, M. Gent a soixante-quinze ans d'âge. Est-ce bien le cas de le choisir pour député au moment où de toutes parts on crie : *Place aux jeunes*.

Nous avons déjà M. Raspail comme glorification du passé, — alors qu'on laisse M. Gent :

Reste M. Louis Andrieux, candidat républicain. M. Andrieux est jeune, ce qui est un beau défaut, ambitieux, ce n'est pas un mal, intelligent, dit-on, ce qui est un bien, et il s'exprime paraît-il avec facilité.

De plus, M. Andrieux est un compatriote. A ces divers titres, il ne nous déplairait point de voir la majorité des suffrages se porter sur ce jeune avocat, à qui son père doit dire : *Tu Marcellus eris*.

Seulement, seulement, que M. Andrieux nous permette de lui donner ce conseil, s'il aspire à devenir un des représentants sérieux du parti démocratique :

Qu'il ne se laisse point griser par les succès faciles et fantaisistes de certaines réunions publiques ;

Qu'il renonce à des allures un peu trop... jures ;

Enfin, qu'il donne congé au plus vite à son état-major de citoyennes libre-penseuses. La réaction de ces dames autour de lui prouve certainement en faveur de sa galanterie, — mais elle ne peut que verser un peu de ridicule sur sa personnalité.

Et en France le ridicule tue, même les députés, — à plus forte raison les candidats.

Que M. Andrieux ne l'oublie pas.

J. BARBIER.

DÉFILÉ DE LA SEMAINE



Les chemins de fer sont en train de devenir le plus dangereux des moyens de locomotion. Quand la série des déraillements, tamponnements ou autres désagréments commence à être épuisée, arrive celle des assassinats, et *vice versa*. Et chose singulière la Compagnie P. L. M. semble vouloir cumuler le monopole des accidents de tous genres avec celui qu'elle possède déjà.

Le meurtre de M. Lubansky suivant d'aus-si près la tentative dont a été victime le docteur Constantin James, aura-t-il enfin pour effet d'obliger les compagnies de chemin de fer à changer leur matériel de façon à sauvegarder l'existence des voyageurs qu'elles transportent ?

C'est peu probable : ces puissantes sociétés, — P. L. M. en particulier, — n'ont guère souci des intérêts particuliers du public, et pourvus que les dividendes soient gros, que les administrateurs et hauts employés puissent s'attribuer des gratifications annuelles importantes, que les indemnités à allouer par suite de détérioration de voyageurs n'entament pas trop les bénéfices, le reste leur est parfaitement indifférent.

Depuis longtemps, la presse, l'opinion publique réclament un moyen quelconque d'empêcher les attentats de plus en plus fréquents sur la voie ferrée ; qu'ont produit ces réclamations ? Elles ont abouti à cette fameuse sonnette d'alarme, posée dans tré-pied de wagons seulement, et qui permet à l'assassin le moins exercé d'achever son homme avant que celui-ci ait eu le temps de presser le bouton.

Dans l'intérêt des simples voyageurs, des citoyens payant humblement leur place, il ne serait pas mal qu'un des gros bonnets, un personnage influent d'une compagnie soit victime à son tour, d'un assassinat. Peut-être alors se déciderait-on à prendre des mesures énergiques et décisives.

En attendant ce résultat, je propose, — lorsqu'un crime sera commis sur une ligne, — qu'on tire au sort un des membres de son conseil d'administration, lequel sera considéré comme complice du meurtrier, passera en jugement avec le coupable et comme lui sera exécuté ou envoyé à Cayenne. Ce moyen est peut-être radical, mais du jour où on le mettrait à exécution, la sécurité serait établie sur toutes les voies ferrées.

Malheureusement, l'émotion étant accaparée par le procès Bonaparte, l'assassinat de M. Lubansky n'aura pas tout le retentissement qu'il eut en temps ordinaire ; on en parlera encore pendant une semaine et jusqu'au prochain égorgement les journaux laisseront tranquille P. L. M. et ses dignes sœurs.

M. Labaume n'a décidément pas de chance avec la justice.

Voilà qu'il vient de perdre devant la Cour impériale (2^e chambre), le procès qu'il avait déjà perdu devant le Tribunal de Commerce, — sur la demande en contrefaçon et en concurrence déloyale formée par lui contre M. Fournier, à raison de son *Guide-Indicateur de Lyon*.

Au point de vue de la contrefaçon, M. Labaume revendiquait la propriété de la classification des habitants de la ville par rues et numéros des maisons, classification créée par lui, à Lyon.

La Cour impériale, contrairement à une jurisprudence établie par elle, en 1842 il est vrai, a prononcé que cette classification ne constituait pas une propriété littéraire.

Le jugement des hommes est changeant. Quant à la question de concurrence déloyale, c'était plus simple.

Avec son talent et sa lucidité habituels, M. Desgranges, avocat de M. Labaume, a établi par une série d'exemples, que M. Four-... avait copié servilement les documents remis par M. Labaume dans son Guide-... puisque les erreurs elles-mêmes se reproduisent identiquement reproduites.

La Cour, sur les conclusions conformes de l'avocat-général de Béranger, a déclaré que ce fait ne constituait pas un plagiat, — et M. Labaume est condamné aux dépens.

Il ne lui reste qu'à chanter sur l'air d'Offenbach :

Il faut qu'un condamné s'incline,
Qu'il s'incline,
Et qu'il courbe son échine,
Son échine,
Si bas qu'il peut la courber.

Et en outre qu'il paie les frais.

Les personnes qui auraient l'intention de publier, l'année prochaine, un Indicateur de Lyon, peuvent venir dans les bureaux de M. Labaume, prendre les renseignements et documents qui leur seraient nécessaires.

Il leur sera fourni du papier, de l'encre et des plumes.
On offre même des cigares.

Voilà ce que c'est d'être en contact avec un... qui sacrifie aux mœurs.

L'ancien huissier de cabinet de M. Chevreton, M. Guinand, vient de publier une traduction d'Horace en deux volumes.

Cette traduction, mot à mot, qui constitue un véritable travail de patience, nous a paru assez fidèlement pour ne pas mériter à M. Guinand, l'application du proverbe connu : *traduttore, traditore*.

Elle doit dans tous les cas réjouir singulièrement messieurs les écoliers auxquels elle est spécialement destinée. Que de contresens, grâce à M. Guinand. — Aussi les jeunes élèves pourront-ils s'écrier :

Nobis, Guinand, hæc otia fecit.

Depuis que grâce aux sages et prévoyantes mesures de l'administration Vaisse, nos gares sont privées d'omnibus de chemin de fer, — voici de quelle façon habile, commode et avantageuse pour les voyageurs, on supplée à l'absence de ces véhicules disgraciés, mais utiles.

Des voitures dites de remise, ont été autorisées à stationner aux abords des gares, de sorte que les voyageurs ne soient pas obligés de se promener dans les rues avec leurs malles sur le dos.

Seulement ces voitures dites de remise, sont plus malpropres que les fiacres ordinaires, elles vont moins vite et leur tarif est plus élevé.

Prière à M. Seneier, qui est, dit-on, un homme pratique, de mettre fin à ce singulier abus.

Quand on prend des abus, on n'en saurait prendre.

Lisez cette lettre, et pâmérez-vous d'admiration, devant les... habiletés de notre administration fiscale.

Monsieur,

Vous avez un chien, ou vous n'en avez pas, peu importe, l'administration vous envoie une feuille d'abonnement à tout hasard.

Si vous n'en avez pas, vous êtes naturellement surpris et même un peu inquiet, car cette erreur vous cause un dérangement et certaines démarches toujours fort ennuyeuses. — Enfin, surmontant l'effroi que vous éprouvez, vexé de perdre votre temps à réparer les erreurs de messieurs les percepteurs, et tout en maugréant contre leur sans-gêne, vous vous transportez prestement chez eux pour faire passer l'équivoque.

Vous êtes parfaitement reçu, on accueille avec empressement votre déclaration, on exprime même certains regrets, mais on ajoute que bien que la feuille d'abonnement émane de la perception, c'est la mairie qu'il faut vous adresser.

Le diable les emporte ; le percepteur habite place de la Mairie, vous avez déjà fait une course assez longue pour vous rendre chez lui, et il faut maintenant courir place Saint-Jean.

La mairie, vous renouvelez vos observations ; on vous dit que c'est la mairie qui doit vous adresser la feuille d'abonnement, et on vous adresse cette question renversée : recevez-vous la visite de personnes qui aient des chiens, ou avez-vous des parents ou des amis qui en aient ?

Après cette plaisanterie d'un goût douteux, on répond d'assez mauvaise humeur que vous n'avez rien à exiger de la police de l'administration, et à l'aider dans le recouvrement des impôts.

Toujours, Monsieur ou Madame, riposte l'employé, nous allons éclaircir cette affaire ; vous reviendrez dans huit jours.

Mais, Monsieur, j'habite très-loin d'ici, mes occupations ne me permettent pas, etc.

Désolé, Monsieur ou Madame, nous ne pouvons entrer dans de semblables détails, et huit jours après vous vous dérangez de nouveau pour venir apprendre qu'effectivement il y avait erreur.

Mais si moins avisé vous répondez : j'ai en effet un frère qui a trois chiens de chasse, un cousin qui en a cinq, etc., on recueille précieusement vos déclarations et l'on court s'assurer de leur exactitude.

Votre frère qui a trois chiens se trouve n'en avoir déclaré que deux ; votre cousin qui en a cinq, n'en a déclaré que trois. Votre innocente dénonciation a porté, et l'administration en pouffant de rire met en contravention les parents que vous chérissez et auxquels vous avez, sans le vouloir, donné ce singulier témoignage de votre affection.

Quel délicieux régime que celui sous lequel nous vivons !

Un régime de chien, parbleu !

L'Exposition de Lyon est en pleine voie d'organisation.

L'arrêté préfectoral est rendu, les travaux sont commencés vers la digue du parc, les murs se couvrent d'affiches, et un gigantesque écriteau avec des lettres longues comme ça, couvre la moitié de la maison de M. Chattron, architecte, place Impériale, 44.

Déjà, nous assure-t-on, les exposants anglais affluent dans les bureaux.

All right !

Tirez les premiers, messieurs les Anglais.

A l'hôpital militaire, pendant la visite.

Le major à un soldat tourmenté par les... acarus : souffrez-vous, fusilier, souffrez-vous beaucoup.

— Pas trop, major, mais ça démange rudement.

— Je ne vous demande pas si vous souffrez, je vous dis : souffrez-vous, souffrez-vous beaucoup.

— Ainsi donc, dit-on à un libre-penseur, vous ne croyez pas en Dieu !

— Non, je ne crois plus qu'Andrieux.

—

Ils vont fermes dans leurs desseins.

Niant l'existence des saints ;

Mais les juges leur prouvent bref

Qu'existe très-bien saint Joseph.

—

Pendant toute la durée des débats, le prince Bonaparte a montré le plus grand calme. — Il paraît fort rassuré, et n'a pas l'air de se faire le moindre mauvais sang.

— Que voulez-vous ? on ne peut pas toujours broyer du noir.

HECTOR PÉRIÉ.

Anch'io son Candidato.



Monsieur Perras était un honnête homme, — chacun sait ça ; — mais le poids de sa succession politique est si facile à porter, la place qu'il a laissée vacante sur les bancs législatifs est si facile à remplir, qu'il n'est personne à Lyon qui ne se croit apte à remplacer avantageusement le défunt sous les voûtes du Palais-Bourbon.

La troisième circonscription compte déjà une centaine de prétendants ; crac ! en voici un cent-unième.

J'ai l'honneur, électeurs, de solliciter vos suffrages, et je vais vous prouver incontinent, que je suis digne d'être nommé à l'unanimité des voix.

Non-seulement je vaux incontestablement mieux que le député que vous ne regrettez pas, mais je possède à moi seul plus de qualités physiques et morales, politiques et sociales, que n'en ont à eux tous les cent candidats en présence.

L'un se dit légitimiste et l'autre conservateur ; celui-ci se déclare libéral, et cet autre radical ; tel se pose en parlementaire et tel autre en napoléonien.

Eh bien je suis, moi, tout cela à la fois.

Je suis, — ainsi que je vais vous le montrer tout-à-l'heure, — plus légitimiste que le comte de Chambord, plus conservateur que M. Prudhomme, — plus libéral que Jules Favre, — plus radical que Fioretti ou Fonvielle, — plus parlementaire qu'Odilon-Barrot, et plus bonapartiste que Cassagnac ou Belmontet.

Mais avant de vous mettre ainsi mon âme et mon cœur à nu, je crois devoir spécialement soumettre à votre appréciation leur matérielle et fragile enveloppe.

Donc, voici mon signalement :

Nos : — quillon et en mil huit cent quarante.

Œil : — fendu en amande et ouvert chez le marchand de vin.

Bouche : — en cœur et du Rhône. (Nota. — Elle est ouverte tous les jours de la semaine sans exception, et fermée les dimanches et les

jours de fêtes en dehors de l'heure des repas.)

Front. — Ni vu, ni connu ; (je suis effronté.)

Menton. — Oh ! oui, ment-on ! (la parole a été donnée à l'homme pour dissimuler sa pensée.)

Cheveux. — Oh ! (je n'ai que du toupet.)

Sourcils. — (Je ne sourcille jamais.)

Teint. — (Mes favoris le sont rudement.)

Signes particuliers. — Je porte de la flanelle et des bretelles hygiéniques ; un signe du temps !

Et maintenant, électeurs, que vous me connaissez comme si vous m'aviez fait, si vous trouvez que je ne suis pas digne de vous représenter physiquement sur les bords fleuris qu'arrose l'égoût collectif, allez vous faire f...otographier, et nous verrons bien si vous avez une binette à mécaniser la mienne.

Il me reste à faire l'étalage de mes qualités morales et de mes principes politiques sociaux.

N'oubliez plus !

J'ai dit que j'étais plus légitimiste que le comte de Chambord.

Le comte de Chambord n'a jamais eu d'enfants, moi j'en ai eu comme s'il en pleuvait, et je les ai tous fait légitimes ; — là ! vous voyez bien !

Ce n'est pas tout : qui dit — *légitimiste* — dit implicitement — *clérical* ; eh bien, je suis plus clérical que toute la tribu des Veillot réunis ; ceux-ci ne veulent que l'infailibilité du Pape seul ; moi je veux que personne désormais ne puisse plus faire faillite.

J'ai dit que j'étais plus conservateur que Joseph Prudhomme.

C'est que moi, voyez-vous, des conserves à l'eau-de-vie, je m'en ferais mourir ! — Et puis, j'ai l'instinct de la conservation on ne peut plus développé ; c'est ainsi que lorsqu'un de mes articles m'a mis une affaire sur les bras, je me rends immédiatement sur l'un des ponts du Rhône ou de la Saône, et feignant de heurter mon coude droit contre le parapet, je mets vite mon bras en écharpe — et — crac ! l'affaire tombe dans l'eau.

Radical et socialiste ! mais je le suis, corbabeuf ! que ça en est épétant. C'est à croire, ma parole d'honneur que j'ai eu pour nourrice la vache à Gambon ; Rochefort n'est que de la petite bière à côté de moi ; il demande dix minutes pour résoudre toutes les questions sociales, moi je ne demande que dix secondes ; j'ai inventé une machine *ad hoc* qui fait merveille ; vous mettez la question dans l'orifice supérieur de ma mécanique, je donne deux tours de manivelle et voilà, la question sort toute résolue par l'exutoire du bas ; on n'a plus qu'à enlever et à servir chaud : la fameuse question, par exemple, de l'extinction du paupérisme, vous allez voir que sa solution est d'une simplicité élémentaire ; vous réunissez tous les pauvres, tous les nécessiteux, tous les besoins de France et du monde entier, vous les fourrez dans mon appareil, — ric, rac ! — ils ressortent à l'état de guano, il n'y a plus de pauvre et la terre se trouve enrichie d'un excellent engrais de plus ; ces malheureux si étiqués et si maigres vont engraisser le sol ; est-ce assez radical cela ! et conviendrez-vous enfin, électeurs, qu'au point de vue des idées pratiques, Rochefort n'en est encore qu'à l'enfance du lard !

Et parlementariste ! c'est moi qui le suis plus que qui que ce soit ! A Dieu ne plaise, électeurs, si vous me faites l'honneur de nommer, que l'on me voie jamais, à la Chambre, m'écarter, même dans le feu de la discussion, des bornes de ce langage amène et poli dont, depuis quelque temps, nos députés nous donnent de si charmants échantillons.

Ce n'est pas moi qui irais dire crûment à un collègue : vous êtes maboule ou toqué ; je connais, Dieu merci, l'art des périphrases et des métaphores, et je lui dirais gentiment :

« Vous avez une araignée dans le plafond. »

« Ou « Vous avez une Marseillaise dans le kiosque. »

« Ou « Vous avez une pièce du pape dans le porte-monnaie. »

« Ou « Vous avez un Montpayroux dans la tribune. »

« Ou « Vous avez un Communiqué dans la mise en page. »

« Ou « Vous avez une statue Vaisse dans le square. »

Etc., etc., etc.

Enfin, je suis tout ce qu'il y a de plus bonapartiste ; voir Jocko empaillé et puis mourir. C'est mon rêve ; je dégoûte Belmontet et je viens d'écrire au marionnettiste du 20 mars qui n'a pas encore produit son bourgeoinement habituel et précède, pour lui dire qu'il est d'autant plus coupable que par suite de l'épidémie régnante, il n'y a plus que lui en ce moment à Paris qui ne soit pas couvert de boutons ; après ça, il pourrait fort bien me répondre que s'il agit de la sorte c'est qu'il ne tient nullement à être grêlé.

Bref, je crois vous avoir suffisamment prouvé, électeurs, qu'à quelque nuance que vous apparteniez, je suis apte à vous représenter convenablement ; je compte donc que vous allez tous me nommer comme un seul homme ; à peine élu, on me verra prendre vos intérêts en main et le chemin de fer à Perrache et j'irai incontinent à Paris apprendre de mon cher collègue Descours, l'art de gérer les affaires de ses concitoyens en digérant les déjeuners de Vefour.

DÉMOCRITE.

THÉÂTRES

Pendant que Mme Galli-Marié termine le cours de ses brillantes représentations, nous avons le loisir d'examiner un peu la situation prochaine de nos théâtres.

Aujourd'hui l'association entre MM. D'Herblay et Halanzier est chose faite, acceptée par la commission municipale et signée entre les deux parties. Il ressort de cette association que d'une part, M. D'Herblay reste responsable vis-à-vis de la ville, mais que d'autre part M. Halanzier prend seul en main la direction de nos deux scènes, en confiant l'administration des Célestins à son cédant, moyennant une certaine part dans ses bénéfices. Il y a même une autre personne intéressée à l'affaire qui reste en dehors des actes publics. En homme prudent, M. D'Herblay a préféré ne pas tenter la fortune l'année prochaine, craignant de compromettre les résultats de quatre saisons assez productives ; — c'est son affaire.

De sorte que, une fois la campagne actuelle terminée, à M. Halanzier appartiendra le panache. Traversé dans toutes les questions théâtrales, rompu au métier de directeur qui lui a valu une assez belle fortune, M. Halanzier a généralement laissé de bons souvenirs partout où il a passé. On nous promet tant et tant en son nom pour l'année 1870-71, que s'il réalise seulement la moitié des espérances conçues, nous serons d'heureux gillards, — au point de vue lyrique, s'entend.

Ce que nous demandons, c'est d'en avoir pour notre argent. Si nos directeurs mènent assez bien leur barque pour satisfaire à la fois et nos plaisirs et leur caisse, tant mieux ; nous ne nous opposons nullement à ce que chacun y trouve son compte. L'important, c'est que l'énorme subvention octroyée sur nos deniers profite à tous.

En somme, des chiffres que nous avons publiés et des rectifications indiquées par M. D'Herblay, il résulte qu'en comprenant pour 100,000 francs seulement la location des deux salles, Lyon dépense environ 260,000 francs annuellement pour ses théâtres : c'est là un joli denier.

Et pourtant, si, comme quelques personnes le supposent, le conseil municipal élu prenait le parti de supprimer la subvention théâtrale, nous nous y opposerions de toutes nos forces, préférant encore payer une somme aussi considérable que de voir disparaître notre Grand-Théâtre.

Aujourd'hui l'expérience est faite partout : ou une ville sans opéra, ou une subvention ; il n'y a pas à sortir de là. Reste à fixer le chiffre de la somme à accorder, mais une somme, même importante, est nécessaire, indispensable.

Et croyez-vous qu'une cité ne retrouve pas de cent façons l'argent dépensé pour les théâtres ? Sans parler de la question d'amour-propre artistique qui est bien à considérer pour Lyon par exemple, comptant près de 400,000 habitants, les théâtres ne font-ils pas vivre tout un monde, surtout les théâtres lyriques ? Artistes, chanteurs et chanteuses, corps de ballet, choristes, orchestre, administration, employés de toutes sortes, décorateurs, machinistes, coiffeurs, habilleuses, costumiers, ouvriers, marchands de contremarques même, tout ce personnel vit par le théâtre.

Le spectacle n'est-il pas une source féconde de travail pour une foule d'industries ? Marchands de nouveautés, tailleurs, couturiers, chapeliers, modistes, lingères, gantiers, coiffeurs, fleuristes, bouquetiers, etc... ?

Et la population flottante et les étrangers que souvenent des représentations retiennent ici, au profit des hôteliers, restaurateurs, limonadiers, etc... ?

L'Africaine, Mignon ou autres spectacles attrayants n'ont-ils pas vu défiler Lyon et la banlieue ? N'est-on pas venu de Trévoux, de Bourg, de Vienne, de Saint-Etienne et d'ailleurs ?

Supprimez l'opéra en supprimant la subvention et toutes les industries citées plus haut en souffrent et tous les gens auxquels nos plaisirs donnent le pain quotidien s'expatrient ou ne peuvent plus subsister.

Que si vous trouvez par hasard un homme assez osé pour prendre à ses risques et périls une direction sans subvention, soyez certain que cet homme ne mettra pas six mois à faire faillite ; c'est inévitable. Ou sa troupe sera détestable et le public s'abstenant, la ruine sera plus prompte, ou il aura des artistes de mérite payés fort cher, et dans ce cas, les recettes, fussent-elles superbes, ne suffiront pas à combler les frais.

Le Grand-Théâtre peut faire au maximum, de 30 à 100,000 francs par mois, en admettant une salle toujours comble de haut en bas. Est-ce possible ? Je crois qu'un directeur s'abonnerait à la moitié, c'est-à-dire 50,000 fr., mettons 60,000 si vous voulez. Or, pour obtenir quelque succès, il faut, par le temps qui court, un personnel émergeant au moins 70,000 francs par mois, — on dit même que la troupe de M. Halanzier coûtera davantage. Total : 10 à 15,000 francs de déficit mensuel.

Une subvention est donc une condition sine qua non d'une exploitation lyrique. Certainement nous ne posons pas ces chiffres comme rigoureux, mais ils donnent un aperçu à peu près exact, croyons-nous, de la situation actuelle des théâtres de province.

Reste la question des Célestins. A ce sujet, quand le temps sera venu, nous nous réservons de nous expliquer, en même temps que nous recauserons des subventions à accorder, soit à notre scène lyrique, soit à notre scène dramatique, voire même aux Variétés, qui pourraient être réunies aux Célestins avec un seul directeur, tandis que le Grand-Théâtre serait l'objet d'une administration complètement séparée.

G. LAURENT.

Ce soir, 26 mars, représentation au bénéfice de Mme Gourdon, avec le concours de Mme Galli-Marié qui a mis obligeamment son talent et son succès à la disposition de sa camarade.

Pour tous les articles non signés

Le Directeur-gérant, E.-B. LABAUME.

LYON. — Impr. LABAUME, cours Lafayette, 3.

AU BAT D'ARGENT

GRANDE MAISON DE BLANC

LYON, 9, rue Impériale, 9, LYON

TROUSSEAUX

LAYETTES

Grande Mise en Vente d'énormes Assortiments de

TOILE, BLANC, LINGE DE TABLE ET DE TOILETTE, MOUCHOIRS, Rideaux, LINGE CONFECTIONNE, LINGERIE, BONNETERIE

Le privilège exclusif des Magasins AUBAT-D'ARGENT est de pouvoir offrir des assortiments qu'on ne saurait trouver dans aucune autre Maison et, en raison de l'importance de leurs opérations, de vendre meilleur marché que qui que ce soit.

Nota. — Tout achat fait à la Grande Maison au BAT-D'ARGENT, qui laisse le moindre regret, est annulé. Toute Marchandise qui cesse de plaire est échangée ou remboursée, au gré de l'acheteur.

Nous ne saurions trop engager les Dames à profiter des sérieux avantages que la Maison du BAT-D'ARGENT ne cesse d'offrir et qui ont si bien établi le succès de cette Importante Spécialité.

AGRANDISSEMENT

La Maison de la BELLE JARDINIÈRE de Paris a l'honneur de prévenir ses nombreux clients qu'elle vient d'ajouter de nouvelles galeries à sa SUCCURSALE DE LYON, rue St-Pierre, 25, et rue du Plâtre, 2 (près les Terreaux). A cette occasion elle a ouvert un rayon spécial de Bonneterie, Chemises, Cravates.

Cette Maison est la seule qui ait obtenu aux grandes expositions de 1855 et 1867 les seules médailles d'honneur nominatives décernées à l'industrie des vêtements.

VÊTEMENTS DE PREMIÈRE COMMUNION

LA SILENCIEUSE



MACHINES A COUDRE
BRODEUSES, BOUTONNIÈRES
de tous systèmes
pour Familles et Ateliers
garanties de 1 an à 5 ans, de 50 f. à 450 f.

Maison de gros et détail

J.-P. MOLLIÈRE

Rue Impériale, 61 et 63, Lyon
Plusieurs médailles d'or (82-12)

ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

D'un goût et d'un parfum des plus agréables, est reconnu depuis 30 ans pour être le cordial par excellence qui ouvre le mieux l'appétit et facilite le plus promptement les fonctions de l'estomac. Il favorise supérieurement la digestion, calme les maux de tête, de nerfs, les spasmes, remédie aux défaillances et dissipe à l'instant le moindre malaise. En cas de rhumes ou de refroidissement, son emploi dans une infusion bien chaude est souverainement efficace.

En flacons de 2 et 4 fr. (avec l'instruction), portant le cachet de l'inventeur, H. de Ricqlès, cours d'Herbouville, 9, à Lyon.
Dépôt dans les principales pharmacies et maisons d'épicerie fines.
Exiger sur les flacons la signature de H. de Ricqlès. (108)

Exposition universelle de Lyon 1871

AVIS

Toutes les formalités légales et administratives étant accomplies, l'Exposition universelle de Lyon est entrée en pleine exécution.

En conséquence, Messieurs les souscripteurs volontaires sont prévenus que les versements du premier quart, qui devaient avoir lieu le 1^{er} janvier dernier, s'opéreront à partir de ce jour.

Les quittances seront présentées à cet effet revêtues de la signature du Directeur et du cachet de l'Administration.

SIROP et PÂTE PECTORALE D'ESCARGOTS

préparé

AU

Sacré - Candi



33 ans

DE

Succès

Le Sirop et la Pâte d'Escargots préparés par MALIGNON est le pectoral que recommandent nos célébrités médicales. Sa supériorité est incontestable contre la toux, l'asthme, les catarrhes chroniques et les affections de poitrine; aucun ne réunit autant de qualités essentielles et n'atteint mieux son but: guérir souvent, soulager toujours, tel est le résultat infaillible de son emploi. Ne pas confondre cette PRÉPARATION SPÉCIALE, fruit de longues recherches, avec les autres Pâtes et Sirops qui portent le même nom sans avoir la même efficacité.

Exiger le cachet de l'inventeur sur toutes les boîtes et flacons.

Seule Fabrique à Lyon chez MALIGNON, pharmacien, rue Mercière, 33. — On peut s'en procurer dans toutes les Pharmacies de France et de l'Etranger. — Pour 3 ou 4 boîtes, envoi franco.
Prix : 2 fr. la bouteille, 1 fr. 50 la boîte. (94-12)

MALADIES CONTAGIEUSES ET DE LA PEAU

Aiguës ou chroniques les plus rebelles

Dont le traitement aurait été infructueux

Guéries RADICALEMENT par le ROB-SAVARES

PERFECTIONNÉ

Dépurato-tonique, Régénérateur du Sang et des Humeurs

Entièrement VÉGÉTAL, il remédie aux accidents mercuriels

Expéditions par correspondance

S'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien

de 1^{re} classe,

Rue Pizay, 12, au premier étage, près de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon.

Allée de traverse, rue de l'Arbre-Sec, 9. 33

PALAIS DE L'ALCAZAR

CARNAVAL 1870

AUJOURD'HUI SAMEDI

3^e BAL LAMOTHE NUIT FÉERIQUE

Parée, Masquée et travestie

Tous les Dimanches

SOIRÉE

Parée, Masquée et Travestie

CONSERVATION DE LA VUE Nous engageons les personnes dont la vue est fatiguée par le travail ou affaiblie par l'âge, à s'adresser directement à M. MICHEL CAN, opticien, 20, RUE TERME, près les Terreaux. (112)

EMISSION

de la deuxième Série des 5,000 Obligations

des

HOUILLÈRES DE FORGES ET DU MARTRAIT

(Saône-et-Loire)

Société anonyme au Capital de un Million

Constituée par acte déposé en l'étude de M^e Raynal, notaire à Paris

Les obligations sont émises à 265 f. — Elles rapportent 18 f. d'intérêts payables les 15 janvier et 15 juillet. — Elles sont remboursables en 29 annuités au prix de 500 fr.

L'intérêt ressort à 6, 80 p. 100, ci. 6 80

La prime de remboursement équivaut à 2 p. 100, ci. 2 00

Produit total p. 100. 8 80

On souscrit :

à PARIS, au Comptoir des Travaux-Publics, 100, rue Montmartre,
à LYON, chez M. Coehard, changeur, 6 rue Impériale,
à ST-ETIENNE, chez M. Louis Grisard, banquier, 6, rue Chambon.

Les travaux exécutés jusqu'à ce jour ont révélé des existences de charbon dépassant tout ce qu'on avait espéré.
A partir de la fin de mars, l'exploitation donnera déjà des produits suffisants pour couvrir les charges d'emprunt.

La société encouragée par ces premiers résultats, se met en mesure de donner à son exploitation un développement en rapport avec les besoins pressants des industries locales qui consomment la houille.
Pour donner la mesure de ces besoins, il suffit de constater que la houille vaut sur le carreau des mines voisines de 48 à 49 fr., tandis que dans les autres charbonnages français ces prix varient de 42 f. 50 c. à 14 f. 414-3

LE

GUIDE-INDICATEUR

DE LA VILLE DE LYON



1870

Est en vente au Bureau de l'Imprimerie, cours Lafayette, 5

et aux FACTEURS-REUNIS, passage des Terreaux